

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2737

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Organisation du salon de la robotique personnelle Innorobo à Lyon - Attribution d'une subvention au syndicat professionnel Syrobo - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2011-2013**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité**

**Rapporteur : Madame Dognin-Sauze**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brillard, Broliquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Frih (pouvoir à M. Brillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

**Absents non excusés :** Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

**Séance publique du 13 février 2012****Délibération n° 2012-2737**

commission principale : développement économique

objet : **Organisation du salon de la robotique personnelle Innorobo à Lyon - Attribution d'une subvention au syndicat professionnel Syrobo - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2011-2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

***Contexte de l'événement : la robotique personnelle, un secteur d'activité émergent***

La robotique peut se distinguer par deux grands marchés avec un niveau de maturité différent.

Le premier est celui de la robotique industrielle classique, marché mature, qui regroupe les robots à vocation de production (les "bras manipulateurs"). Le deuxième marché, celui de la robotique personnelle, représente une activité émergente avec des utilisations variées : robots de services, robots médicaux et d'assistance à la personne, robots éducatifs et de loisirs, etc. Ce dernier secteur semble être le plus porteur en termes d'innovations, d'emplois et de croissance économique pour les prochaines décennies.

Il existe actuellement 3 salons internationaux consacrés à la robotique personnelle et de services, chacun dans des pays qui sont aujourd'hui à la pointe dans ce domaine : Japon, Corée du Sud et Etats-Unis. La France, pour sa part, est reconnue pour l'excellence de sa recherche et pour ses jeunes entreprises innovantes à fort potentiel.

Syrobo, le syndicat professionnel français de la robotique de services, a choisi Lyon comme territoire d'accueil pour la création du premier salon professionnel européen de la robotique personnelle, Innorobo, dont l'édition initiale s'est déroulée en mars 2011. Ce choix est fondé sur les atouts de l'agglomération lyonnaise : présence sur le territoire de professionnels de différents secteurs en lien avec la robotique (mécatronique, nanotechnologie, génie logiciel, matériaux, etc.), d'acteurs industriels de rang mondial (Atos, Seb, etc.) et de PME à fort potentiel (Robopolis, Pob Tech, etc.) ainsi que d'une filière pédagogique et de recherche d'excellence (INSA).

***Présentation de la manifestation et bilan de l'édition 2011***

Innorobo s'adresse à l'ensemble des acteurs internationaux du secteur qui, durant 3 jours, peuvent découvrir des outils de développement et applications robotiques. Il s'agit aussi de sensibiliser les entreprises des secteurs connexes au potentiel d'innovation que recèle la robotique pour leur activité.

Le salon Innorobo s'est déroulé du 23 au 25 mars 2011 au Palais des Congrès de la Cité internationale de Lyon. Avec 10 000 visiteurs et 86 exposants, il affiche un bilan très positif, dépassant très largement les objectifs fixés pour cette première édition (1 000 visiteurs et 80 exposants attendus). 35 nationalités différentes étaient présentes (90 % pour la France, 7 % pour l'Europe dont la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne, 2 % pour l'Asie avec essentiellement des visiteurs coréens et 1 % pour le continent américain).

35 % des visiteurs ont été identifiés comme des contacts professionnels. La diversité du secteur a été démontrée avec la présence de 9 nationalités dont une importante délégation de 12 sociétés coréennes.

Les 3 cycles de conférences ont connu une fréquentation moyenne de 350 personnes face à 39 experts internationaux. Le Robot Show a montré plus de 1 000 robots dont 30 pour la première fois en Europe.

Enfin, l'événement a bénéficié d'une très bonne couverture média en amont et pendant la manifestation, avec 300 articles dans la presse dont plusieurs dossiers de fond, 150 journalistes internationaux accrédités, plusieurs reportages télévisés et radios sur le sujet. L'information générée autour du salon a été également largement reprise sur les réseaux sociaux via le site Twitter, des blogs, des lettres d'information, etc.

#### *Présentation de l'édition 2012*

L'édition 2012 continuera à s'adresser aux sociétés, laboratoires et centres de recherche qui y présenteront leurs dernières technologies, services et produits sur une centaine de stands et pavillons, organisés autour des thèmes couvrant les champs d'applications principaux de la robotique de services. Durant les 3 jours de conférences, des experts du secteur interviendront sur les innovations technologiques de la robotique personnelle et leurs perspectives.

L'enjeu pour l'édition 2012 est d'ancrer Innorobo comme l'événement robotique de référence en Europe tout en conservant les fondements de l'événement à savoir un parrainage de start-ups pour leur permettre une visibilité sur l'événement, des tarifs adaptés aux moyens des exposants, la gratuité pour les étudiants, des partenariats internationaux ainsi qu'une dynamique régionale avec les clusters et pôles du secteur (Imaginove, Cluster Edit, Thésame, etc.).

L'objectif est à présent d'étendre la représentativité du salon au niveau international pour toucher des pays peu représentés en 2011 comme l'Allemagne, l'Italie, les pays scandinaves en Europe mais aussi davantage de pays asiatiques (Japon, Taïwan, Chine) et les Etats-Unis. Il s'agit également d'attirer plus d'entreprises du secteur de la robotique de services et d'augmenter la proportion de visiteurs provenant de filières industrielles connexes pour qui la robotique fait partie du processus de production.

Reprenant le format de l'édition 2011, les améliorations prévues en 2012 concernent l'augmentation de l'espace d'exposition à 900 mètres carrés (au lieu de 600) ; l'augmentation des rencontres professionnelles, l'agencement d'une zone grand public au sein du salon, l'ouverture durant une soirée de l'espace professionnel, l'augmentation du nombre de robots exposés (+ 50), davantage d'informations autour des conférences et des thématiques débattues ainsi que la retransmission sur internet des conférences.

Cette édition aura lieu du 14 au 16 mars 2012.

#### *Les enjeux pour la Communauté urbaine de Lyon*

Le soutien de la Communauté urbaine à l'organisation du salon Innorobo répond à un triple enjeu :

- dans le cadre de la stratégie du tourisme d'affaire, la Communauté urbaine se positionne comme territoire d'incubation et d'ancrage d'événements professionnels d'envergure nationale ou internationale à fort potentiel de développement, en articulation avec les filières d'excellences du territoire et avec des retombées économiques directes pour l'agglomération,
- dans le cadre de la stratégie de développement économique et d'innovation de la métropole lyonnaise, le salon Innorobo est un catalyseur pour sensibiliser et fédérer les entreprises du territoire, notamment celles des filières d'excellence (sciences du vivant, système de transport, génie logiciel, loisirs numériques), autour du potentiel de développement de la robotique. Le salon permet de valoriser les compétences du territoire et de fidéliser les entreprises implantées mais également de prospecter des entreprises internationales sur cette thématique (Japon, Corée) en lien avec l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY),
- événement à fort potentiel de rayonnement, le salon représente également l'opportunité de valoriser la dynamique d'innovation de l'agglomération lyonnaise et son anticipation sur les secteurs industriels de demain.

#### *Soutien de la Communauté urbaine de Lyon*

La Communauté urbaine a souhaité apporter son soutien dans la durée pour permettre un ancrage pérenne de l'événement sur l'agglomération lyonnaise. Dans cette perspective, il est proposé de soutenir l'organisation de cette manifestation pour la seconde année consécutive et d'attribuer une subvention de fonctionnement de 60 000 € au syndicat Syrobo (40 000 € en 2011).

Ce salon bénéficie parallèlement de l'accompagnement disponible à travers le dispositif Lyon Welcome Attitude (pavoisement aux couleurs du salon, affichages urbains, etc.) et du soutien spécifique à la création de salons professionnels que met en œuvre le bureau des congrès de Lyon (démarche Expobooster) qui représente une enveloppe de 40 000 € (frais de salon, réduction dégressive sur l'espace d'exposition, etc.).

L'évaluation des résultats de cette seconde édition du salon Innorobo portera sur la participation au salon (objectifs de 80 exposants, 10 000 visiteurs et 450 participants aux conférences), la mobilisation des entreprises de l'agglomération lyonnaise et de la Région Rhône-Alpes (une centaine d'entreprises), les retombées presse et télévision aux niveaux national et international pour le salon.

#### *Budget prévisionnel 2012*

Le budget de l'événement en 2012 est en augmentation de 60 % par rapport au budget 2011, proportionnellement au visitorat réellement accueilli l'année dernière et attendu cette année. Il comprend, notamment, le coût de la surface d'exposition augmentée et l'accroissement très significatif des opérations de communication.

Par ailleurs, Innorobo est, cette année, co-organisé par le syndicat Syrobo et une structure *ad hoc* nouvellement créée, InnoEcho, qui assure désormais le commissariat général de la manifestation. La subvention de la Communauté urbaine reste cependant affectée aux dépenses portées par le syndicat professionnel pour celle-ci.

| Libellé                              | Montants consolidés (en €) | Répartition (en €) |                |
|--------------------------------------|----------------------------|--------------------|----------------|
|                                      |                            | Syrobo             | InnoEcho       |
| <b>Dépenses</b>                      |                            |                    |                |
| aménagement de stands                | 113 000                    |                    | 113 000        |
| location d'espace (exposbooster 50%) | 50 000                     | 12 000             | 38 000         |
| location de mobilier                 | 22 600                     |                    | 22 600         |
| total conférences - speakers         | 64 000                     | 64 000             |                |
| équipe : permanente, temporaire      | 217 400                    | 13 000             | 204 400        |
| interprètes                          | 8 000                      | 8 000              |                |
| hôtesses                             | 1 000                      |                    | 1 000          |
| actions communication                | 60 000                     | 13 000             | 47 000         |
| création graphique                   | 10 000                     | 2 000              | 8 000          |
| internet                             | 10 000                     |                    | 10 000         |
| accueil - invité d'honneur           | 10 000                     | 10 000             |                |
| assurance / sécurité                 | 8 000                      |                    | 8 000          |
| frais de locaux, consommables        | 10 000                     | 1 000              | 9 000          |
| comptabilité, banque, juridique      | 15 000                     | 2 000              | 13 000         |
| divers                               | 1 000                      | 500                | 500            |
| <b>Total des dépenses</b>            | <b>600 000</b>             | <b>125 500</b>     | <b>474 500</b> |
| <b>Recettes</b>                      |                            |                    |                |
| vente de stands                      | 235 000                    |                    | 235 000        |
| sponsoring / parrainage              | 140 000                    |                    | 140 000        |
| entrées                              | 35 000                     | 5 600              | 29 400         |
| subventions                          | 160 000                    |                    |                |
| <i>Communauté urbaine de Lyon</i>    |                            | <i>60 000</i>      |                |
| <i>Région Rhône-Alpes</i>            |                            | <i>60 000</i>      |                |
| <i>Office du tourisme</i>            |                            |                    | <i>40 000</i>  |
| marketing dérivés                    | 30 000                     |                    | 30 000         |
| <b>Total des recettes</b>            | <b>600 000</b>             | <b>125 600</b>     | <b>474 400</b> |

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000 € au profit du syndicat professionnel Syrobo pour le soutien à l'organisation de la 2<sup>e</sup> édition du salon Innorobo à Lyon du 14 au 16 mars 2012,

b) - l'avenant n°1 à la convention de subvention pluriannuelle 2011-2013 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le syndicat professionnel Syrobo définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

**3° - Les dépenses** seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP04O2637.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.**